



Vol à l'étalage + fouille abusive du vigile

Par **Laure001**, le 17/11/2012 à 13:30

Bonjour,

Tout d'abord, je ne tiens pas à excuser mon geste, mais à dire que ces deux actes ont été motivés par un besoin car je suis dans une situation précaire financièrement en tant qu'étudiante sans ressources.

Il y a cinq ??? , j'ai été interpellée pour vol à l'étalage.

J'ai rendu l'objet (un vêtement à 50 euros) et j'ai été enmenée au poste et j'ai eu un rappel à la loi. Je n'ai rien eu à payer. J'étais alors majeure, on m'a fiché dans le fichier STIC avec photo, empreintes et ADN. Quelques mois plus tard, j'ai demandé un extrait de casier judiciaire, il était vierge. Je n'ai jamais été condamnée.

Il y a quelques jours, j'ai été interpellée dans un autre magasin pour avoir changé l'étiquette d'un manteau pour le payer moins cher (30 euros au lieu de 60 euros).

Le vigile m'a vu et enmené dans une petite pièce où il m'a fait me déshabiller pour vérifier que tous mes vêtements étaient bien à moi (y compris mes sous vêtements, alors que c'est un homme), en contrepartie, il m'a dit qu'il n'appellerai pas la police.

Le magasin va malgré tout porter plainte contre moi.

J'ai payé les 30 euros manquants pour l'article et je l'ai avec moi.

1 - Qu'est-ce que je risque juridiquement ?

2 - Puis-je me retourner contre le magasin et cette fouille qui n'a rien de réglementaire ?

Merci